



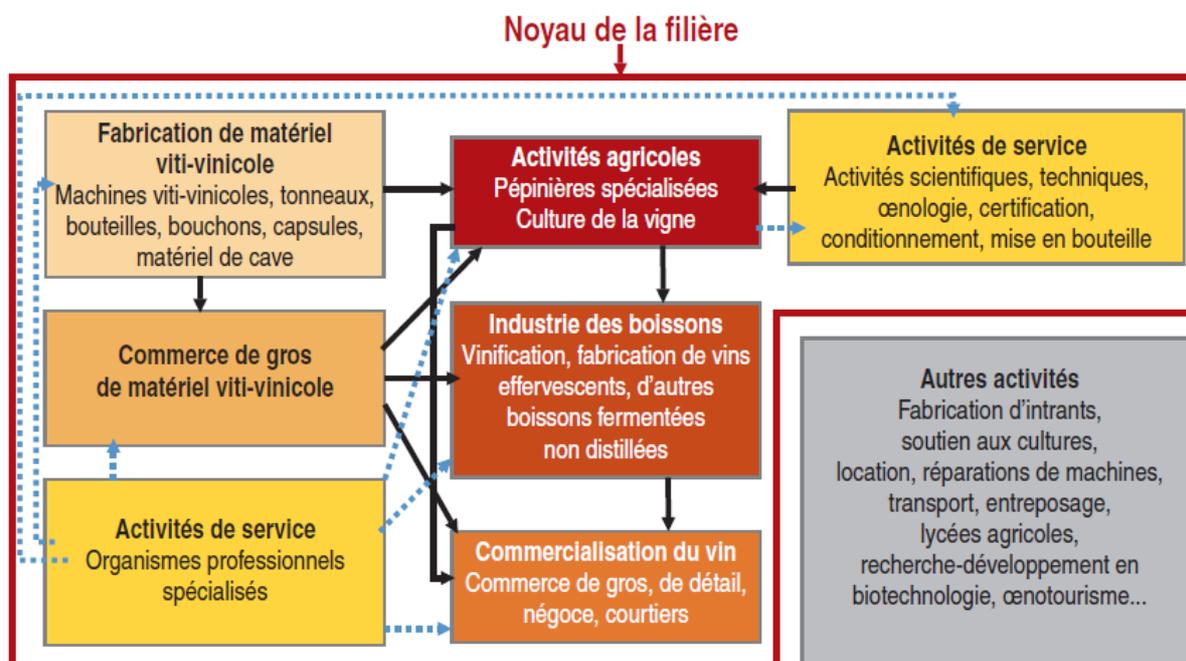
Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

La filière viti-vinicole dans le bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura

Une étude réalisée en partenariat avec la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Le bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura s'étend sur douze départements des régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes. Toutes les activités de la filière viti-vinicole du bassin sont bien intégrées localement ce qui favorise les relations coordonnées entre les différents acteurs et un dispositif complet de formation prépare aux différents métiers de la vigne et du vin.

Dans ce dossier, la filière viti-vinicole du bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura est appréhendée à travers six territoires : la Côte-d'Or ; la Saône-et-Loire, l'Yonne, Rhône et Loire, Franche-Comté et enfin Ain, Savoie, Haute-Savoie et Isère. Le vignoble présente des spécificités selon ces territoires en ce qui concerne la superficie qu'il occupe, le cépage dominant cultivé ou encore les volumes de vin récolté, la commercialisation et la valeur des exportations. Ces territoires se distinguent aussi les uns des autres par la taille et le devenir des exploitations viticoles, le profil des exploitants et de la main d'œuvre salariée ainsi que le recours au travail saisonnier.



Source : Insee ; Draaf

Mention :

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté N°12
consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique publications

Contact :



Chantal PRENEL
Attachée de presse
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.05 Mél : dr25-communication-externe@insee.fr